152e régiment d'infanterie Quartier WALTER Rue des Belges BP 30446 68020 COLMAR CEDEX



ACTIVITES TIR DU QUINZE-DEUX

Période du 15 au 21 avril 2024

Destinataires:

Prestataire AFIS de l'Aérodrome de Colmar-Houssen Fax: 03 89 20 22 99

Service de la circulation aérienne de l'Aérodrome de Colmar-Houssen Fax tour : 03 89 41 46 82

SIV Bâle Fax: 03 89 90 78 22

FRONHOLZ: horaires des tirs en heure locale

ZDT A - LF D 42 A: du sol à 2500 pieds

_	Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19	Samedi 20
matin Après-midi	08h00- 20h00	08h00- 20h00	08h00- 20h00	Néant	13h00- 20h00	Néant
nuit	20h00- 06h00	20h00- 06h00	20h00- 06h00	Néant	Néant	Néant

Tirs autorisés 24h/24:

- Du 1er novembre au 31 mars : tous les jours sauf le samedi après-midi, le samedi soir, le dimanche et
 - les jours fériés.
- Du 1er avril au 30 juin : tous les jours sauf le jeudi, samedi après-midi, le samedi soir, le dimanche et
 - les jours fériés.
- Du 1er juillet au 31 octobre : tous les jours sauf le samedi après-midi, le samedi soir, le dimanche et les jours fériés.

ZDT B - LF D 42 B: de 2500 à 3350 pieds

	Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19	Samedi 20
matin Après-midi	08h00- 20h00	08h00- 20h00	08h00- 20h00	Néant	13h00- 20h00	Néant
nuit	20h00- 06h00	20h00- 06h00	20h00- 06h00	Néant	Néant	Néant

Activable dans les créneaux suivants :

De jour : de 8h00 à 11h15 et de 12h45 à 16h15

- Du 1er juillet au 31 octobre: mardi, mercredi et vendredi ;
- Du 1er novembre au 31 mars: lundi, mardi et mercredi ;
- Du 1er avril au 30 juin: mardi, mercredi et vendredi.

De nuit : (les jours où cela est praticable de JOUR)

- Du 15 octobre au 15 mars: de 19h00 à 00h00 ;
- Du 16 mars au 14 octobre: de 21h00 à 01h00.

HARDT-NORD: horaires des tirs en heure locale

	Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18
matin	06h00-	06h00-	06h00-	06h00-
Après-midi	20h00	20h00	20h00	20h00
nuit	20h00- 06h00	20h00- 06h00	20h00- 06h00	20h00- 06h00

Tirs autorisés 24h/24:

- 4 jours autorisés de tirs hebdomadaires sauf jours fériés

LF D 253: du sol à 2500 pieds et de 2500 à 3350 pieds

	Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18
matin	06h00-	06h00-	06h00-	06h00-
Après-midi	20h00	20h00	20h00	20h00
nuit	20h00- 06h00	20h00- 06h00	20h00- 06h00	20h00- 06h00

Activable dans les créneaux suivants :

De jour : de 06h00 à 20h00

- La zone dangereuse LF D253 sera activée tous les jours du lundi au jeudi de 06h00 à 20h00 sauf si l'ISL nous signale une période de non activité.

COLMAR SUD: horaires des tirs en heure locale

Cela concerne GM 1/GM 2/ TE 3 / zone de tir réduit MO 81

	Lundi 15	Mardi 16	Mercredi 17	Jeudi 18	Vendredi 19	Samedi 20
matin	Násst	Niánnt	Niáco+	Nlásst	Nlásot	Náont
Après-midi	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Nuit	Tir interdit					

<u>Jours des tirs</u>: Les tirs sont autorisés du lundi au samedi midi, sauf les jours fériés NB: AOT avec les clubs d'aéromodélisme (AMC jean-Mermoz et CSA 152^e RI)

Horaires des tirs:

Les horaires varient selon 2 périodes. Du 1^{er} avril au 31 octobre : 05h00 à 18h00 Du 1^{er} novembre au 31 mars : 08h00 à 17h00

Les tirs de nuit sont interdits.

Points de contact 152e RI:

En cas d'urgence:

- 03 89 21 89 60

- 06 32 30 62 97

<u>Tél:</u>

Bureau tir: 03 89 21 88 78 - 03 69 28 50 67

- **Cellule tir:** 03 89 21 88 43

Mail fonctionnel: 152ri-iet.chef-cellule.fct@intradef.gouv.fr

Officier tir:

Maître de tir et de simulation:

Cellule instruction du tir:

vincent.litiere@intradef.gouv.fr
yannick.villaume@intradef.gouv.fr
christophe.crozet@intradef.gouv.fr